

Comité Citrap Genève  
Monsieur Pierre Hofmann  
Vice-président  
Case postale 211  
1211 Genève 8

Genève, le 28 juin 2015

**Direction générale**

**Denis Berdoz**

Directeur général

T. +41 22 308 31 10

F. +41 22 308 31 03

berdoz.denis@tpg.ch

Notre référence : MCh/B/jb/rep ged 219 100 – ged 219 231

Objet : Navette de remplacement pour les lignes V et Z

Monsieur le Vice-président,

Votre courrier du 18 juin 2016, a retenu toute mon attention.

Permettez-moi par conséquent de vous apporter les quelques éléments d'information suivants :

Arrêts et signalétique

Répondre aux besoins d'information de notre clientèle, particulièrement lors de situations perturbées planifiées, est une priorité pour nous. Nous veillons donc à utiliser les dispositifs d'information voyageurs appropriés avant et au cours de la perturbation.

Dans le cas des travaux cités en objet, nous avons mis en place une information voyageurs en amont composée de la manière suivante :

- affiches explicatives avec plans schématiques intégrés posées aux arrêts de la Gare Cornavin jusqu'aux Nations ;
- information sur notre site internet <http://www.tpg.ch/fr/travaux-lignes-v-z>;
- annonces vocales dans les véhicules 3 jours avant le commencement des travaux.

Dès le début des travaux, un important dispositif statique aux arrêts, composé d'affiches explicatives pour permettre à notre clientèle de s'organiser, a été déployé. En outre, des annonces vocales ont été diffusées dans les véhicules et sur les bornes lorsque les arrêts en sont équipés, ainsi que sur nos écrans embarqués.

Dans un second temps, et notamment suite à des remontées de notre clientèle, nous avons ajouté une information via notre application sur IOS et Android. Deux autres actions correctrices ont également été mises en place :

- le 24 juin à l'arrêt Nations afin de clarifier le positionnement de l'arrêt Nations pour la navette ainsi que son parcours ;
- le 27 juin à l'arrêt Grand-Saconnex afin d'identifier l'arrêt de la navette de l'arrêt V-Z direction C.S Bécassière et Colovrex.

#### Horaires et véhicules des navettes

Comme vous le relevez très justement, l'horaire de la navette n'a pas été ciblé sur les horaires des lignes V-Z, ce qui en effet aurait été idéal. Malheureusement, les contraintes à respecter pour permettre d'assurer les correspondances à la fois entre le bus régulier V-Z venant de Cornavin et la navette, mais également entre la navette et le bus V-Z, sans toucher aux horaires V-Z sur le secteur Collex-Bossy/Genthod/Versoix nécessitaient l'engagement d'un minibus supplémentaire. Mais même dans ce cas, les connexions n'auraient pas été optimales dans les deux sens aux Nations.

Nous avons en revanche pris le parti de travailler plutôt sur le parcours de la navette. Cette dernière devait initialement reconnecter les lignes V-Z à l'arrêt Le Nant. Nous avons choisi de connecter au Grand-Saconnex, solution qui offre ainsi aux utilisateurs venant de Pregny-Chambésy la possibilité, le temps des travaux, de rejoindre le réseau urbain sur deux versants ; soit aux Nations, soit au Grand-Saconnex. Cette nouvelle liaison directe offerte durant la période de chantier entre Pregny-Chambésy et le Gd-Saconnex permet de rejoindre la gare CFF de l'Aéroport moyennant une connexion avec les lignes 5 ou 28.

Par ailleurs, la solution mise en œuvre, d'un commun accord avec le gestionnaire du chantier, a permis :

- d'augmenter l'emprise de chantier en concentrant la durée des travaux le plus possible sur la période estivale où la fréquentation est plus faible ;
- d'éviter aux clients des communes de Versoix-Genthod et Collex de subir des retards à l'horaire ainsi qu'un allongement des temps de parcours induits par des déviations que nous aurions dû mettre en place pour les autobus articulés. Il aurait en effet été nécessaire de modifier les sens de circulation sur des chemins très étroits pour contourner la zone de travaux ;
- de maintenir les horaires de passage aux arrêts des lignes V et Z à l'identique pour les communes non touchées par les travaux.

En ce qui concerne la capacité des minibus, que vous estimez insuffisante dans votre courrier, nous avons effectivement remplacés les véhicules initiaux par des unités plus grandes offrant une capacité de 22 places après quelques jours d'exploitation. Depuis lors, la situation s'est normalisée et les minibus de grande capacité seront maintenus sur toute la période du chantier.

Espérant que ces lignes auront répondu à vos interrogations, je vous adresse, Monsieur le Vice-président, mes salutations distinguées.



Denis Berdoz  
Directeur général

Copie : M. David Fayre, Directeur général a.i., Direction générale des transports, DGT